|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Logo appellation quadri | **Apel Ecole Saint Jeanne d’Arc d’Herblay**Compte-rendu du conseil d’administrationDu 9 février 2019 |  |

Étaient présents :

Les membres du bureau :

Elodie CATHAGNE-MARTIN (Présidente), Géraud D’ALBOY (Vice-secrétaire), Emeline LACROIX COCO (Vice-Trésorière), Stéphanie LAPENNA (Vice-Présidente), Muriel VITORINO (Trésorière),

Les membres du conseil d’administration :

Marie BATTISTELLA (Membre du CA),Valérie CHUNG-COQUILLET (Membre du CA), Angélique DELVALLEE (Membre du CA), Sandrine DE PINA-SIMOES (Membre du CA), Caroline FERREIRA-LHOMMET (Membre du CA), Julie HUET (Membre du CA), Céline LOONIS (Membre du CA), Amandine LOUKAS (Membre du CA), Stéphanie TEXIER-LE GAL(Membre du CA).

Madame Isabelle MEYER (Chef d‘établissement)

Absents ou excusés :

Laetitia VINCENT (Secrétaire), Christine DELPLAN (Membre du CA), Jennifer THEREAUX (Membre du CA), Ségolène YVALUN (Membre du CA)

# QUORUM

Aux termes de l’article 7 des statuts, la présence d’un tiers des membres du Conseil d’Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Le Conseil d’Administration est composé de 18 membres.

Le Quorum est fixé à 6 membres.

Le Quorum est atteint et le Conseil d’Administration peut valablement délibérer.

# ORDRE DU JOUR

* Présentation des rencontres Parents/Ecoles par Edwige XXX de l’APEL 95
* Festival du Livre
* Bilan galette
* Fête du Printemps
* CA APEL 95 à l’école Jeanne d’Arc
* Opération Bol de Riz
* Kermesse
* Questions diverses

# Présentation par l’apel 95

Mme Edwige XXXX de l’APEL 95 est invitée.

Elle présente :

* Le dispositif de rencontre parents/Ecole susceptible d’être organisé au sein de l’école Jeanne d’Arc avec le support de l’APEL 95 ;
* Le séminaire de l’APEL 95.

## Présentation des rencontres Ecoles Parents

Il s’agit de rencontre entre les Parents et de représentants de l’école (le chef d’établissement est obligatoirement présent) sur des thèmes en rapport avec la vie scolaire :

* L’autorité ;
* La motivation ;
* Agir contre le harcèlement ;
* Le métier de Parents d’élève ;
* Les enfantes différents à l’école.

Le dernier de ces thèmes a retenu l’attention des membres du CA

S’agissant de l’organisation des réunions, elle précise que :

* La date doit être fixée au moins un mois à l’avance (avec demande auprès de l’APEL 95) ;
* La rencontre doit être organisée dans une salle permettant de réunir entre 20 et 30 personnes ;
* L’organisateur peut rechercher un intervenant pouvant participer à la réunion.
* Une communication des parents doit être organisée 3 semaines avant la manifestation ;
* L’APEL 95 est contacté une semaine avant la réunion pour aider à la préparation de l’évènement ;
* L’APEL 95 peut fournir le matériel nécessaire (paperboard...) ;
* Possible de prévoir un pot d’accueil.

Attention :

* Le débat doit être cadré ;
* Il ne doit pas tourner au règlement de compte.

## Séminaire de l’APEL 95

Le séminaire de l’APEL 95 est organisé cette année le 23 mars 2019 (toute la journée).

Il sera consacré au thème de la génération numérique, avec la participation d’intervenants professionnel.

Certains membres du CA pourront y participer.

# Festival du Livre

Emelyne LACROIX-COCO présente l’avancée de l’organisation du festival du livre, organisé cette année du 8 au 12 avril 2019.

## En termes d’organisation :

* La mise en place (installations se fera le vendredi 5 avril entre 17 et 19h) ;
* Le matériel a déjà été commandé auprès de la mairie ;
* Le festival ne sera pas organisé sur une semaine comportant un samedi travaillé. Cela implique des contraintes d’organisation :
	+ La vente sur place se fera su deux soirs (jeudi 11 et vendredi 12 entre 16h et 19h) ;
	+ Encourager la vente sur internet ;
	+ Communiquer auprès des maitresses pour qu’elles présentent les livres aux enfants suffisamment tôt pour permettre aux parents d’anticiper les ventes de jeudi et vendredi.
* Les livres seront présentés, pendant toute la semaine (classe de Mme Chapelle trop petite) :
	+ Pour les maternelles et CP : dans l’oratoire
	+ Pour les CE1 à CM2 : dans la bibliothèque.
* Une vente pourra être organisée le jeudi soir, si possible (implique la mise en place d’une caisse dans les locaux de l’école et la circulation de parents, ce qui devra être validé) :
* Le vendredi 12 à partir de 15h, mise en place de la vente à la cantine : déplacement des livres et mise en place dans la cantine.

## En termes de communication :

* Ne pas multiplier la communication trop tôt
* Flyers distribués dès le début du festival ;
* Annonce au micro lors de la fête du printemps ;
* Bien organiser la communication avec les maitresses (leur demander un planning de passage dans les classes, pas à la dernières minute…) ;

# Bilan galette

Le bilan de l’opération Galette des Rois est rapporté par Muriel Vitorino.

## Choix du prestataire

Cette année, la commission galette s’est orientée vers une galette de qualité, comme en boulangerie (contrairement aux autres années où elles étaient achetées en supermarché).

Après plusieurs devis en boulangerie, il s’est avéré que le choix de galettes 100% artisanales en boulangerie était inenvisageable (beaucoup trop cher).

Le choix s’est porté sur un prestataire proposant :

* Une formule « clef en main » via Internet ;
* Des galettes de qualité.

Le principe de fonctionnement de l’opération est imposé par le fournisseur, et répond parfaitement aux besoins :

* Principe : le prix de vente aux parents de la galette est fixé à 13€, avec un prix d’achat par l’APEL de 7.8€, soit un bénéfice par galette de 5,20€.
* Billiotte met à notre disposition une plateforme internet où nous saisissons les commandes (par nom de l’acheteur).
* Les galettes sont livrées par BILLIOTE à la date et au lieu demandé, dans des emballages individuels, ainsi qu’une liste des parents ayant commandé des galettes.

BILLIOTTE met aussi à disposition de l’école des bons de commande type logotés BILLIOTE, que la Commission n’a pas souhaité utiliser notamment pour éviter d’indiquer aux parents le prix et les conditions d’achat par l’APEL.

## Bilan financier

* 41 galettes commandées
* 22 galettes vendues sur place
* 8 galettes coupées pour la dégustation

Soit 819 € récoltés auprès des parents

**Pour un bénéfice de 244,27€ => Objectif atteint !**

## Bilan qualitatif

Les galettes ont été appréciées, bonne qualité pâtissière => prestataire confirmé.

Très bon contact avec la Biscuiterie, simple et efficace.

## Points à améliorer

* Acheter 80 galettes (si base de 40 commandes)
* Partir sur une découpe de 10 galettes
* Soit 30 galettes à la vente sur place
* Convaincre l’école d’être relai de l’évènement : mot spécial école, activités pour les maternelles…

# Fête du printemps

## Organisation

La fête du printemps se tiendra le 6 avril 2019.

En termes d’organisation :

* Le matériel nécessaire avait été commandé auprès de la Mairie : il faut une nouvelle demande à la suite de la modification de la date ;
* L’Apéritif de l’OGEC est organisé par l’APEL
	+ Faire une demande pour consommer de l’alcool ;
* Seront mis en vente :
	+ Du café ;
		- Les bouteilles d’eau sont offertes par l’OGEC.
	+ Des sachets de bonbon
	+ Des brioches (fournies par Mme Gosse), sans prévente.
		- Grandes brioches (700g) : 10 commandées, vendues à la découpe avec le café ;
		- Petites brioches (350g) 50 commandées, vendues à l’unité, sans prévente.
	+ Des bonbons (préparer les sachets de bonbon).
* Les horaires restent à déterminer
	+ Tout le CA de l’APEL devra être présent.

Attention, un inventaire du matériel a été fait par Emeline et Céline :

* Gobelets en carton 200 ;
* Café, filtre et sucre ok ;
* Gobelets plastique 125 ;
* Thé ok ;
* Jus de pomme :12 ;
* Jus d’orange :8.

# Organisation du CA de l’apel 95 à l’école Jeanne d’Arc le 8 avril 2019

Le 8 avril 2019, l’APEL de l’école Jeanne d’Arc accueille le CA de l’APEL 95.

Il est important qu’un nombre important de membres du CA soient présents.

L’APEL recherche un traiteur pour 30-35 personnes.

Ont indiqués être présents :

* Sandrine,
* Céline,
* Julie,
* Marie,
* Valérie,
* Et le bureau.

# opération bol de Riz

## Principe

Comme tous les ans, l’école organise l’opération Bol de Riz.

Cette année, l’APEL souhaite ajouter une manifestation dont les bénéfices iront à l’association international impact, et qui prendra la forme d’une soirée de prières et chants à l’école. Cette manifestation sera organisée le 17 avril au soir.

Il sera proposé aux participants un bol de riz et une pomme.

## Organisation

* L’OGEC s’occupe des commandes de riz par le prestataire de la cantine ;
* Faire les pré-inscriptions.

## Prix de la manifestation

Le CA vote à l’unanimité une participation des familles fixée à 5€ par adultes et l’APEL offre le bol de Riz aux enfants présents, soit :

* 1,90€ de prix de revient par personne participante
* 5€ reversés à l’APEL par adulte.
* Bénéfice difficile à calculer (dépendra du nombre de repars offerts.)

# KERMESSE

## Organisation des commissions

* SUR LE POUCE : Muriel, Ségolène, Angélique, (+Emeline prépa)
* JEUX : Géraud, Marie, Amandine, Jennifer
* LOTS : Elo, Jenny, Sandrine
* TOMBOLA : Stéphanie Lapenna, Stéphanie Legall
* REPAS : Julie
* TICKETS : Céline, Valérie
* DECO : Elo, Céline, Laëtitia, Sandrine, Jennifer
* COMMUNICATION : le bureau et Jennifer

## Points divers

* Structure gonflable chèque d’acompte envoyé

Le CA vote à l’unanimité le devis de la boucherie , identique à celui de l’année précédente.

# Subventions

L’octroi par l’APEL des subventions suivantes est voté à l’unanimité :

Sorties Futuroscope des classes élémentaires, (*subvention Apel 95 en 2 demandes)*

* CP (500), CE1 (500), CE2 (500) soit 1500€ cycle 2
* CM1 (500), CM2 (500) soit 1000€ cycle 3
* Spectacle maternelle (PS et MS) => 150€
* Intervention « petites bébêtes » (CE2) => 100€
* Verdun (CM2) => 250€
* Voyage court (GS) : 500 Nous et 500 Apel 95
* Bibliothèque : à discuter, car le projet de boite à lire est impossible à mettre en œuvre en l’état
* Numérique : 500€
* Solidarité : Enveloppe familles en difficultés => 500€ au total
* Logiciel « Dys » pour CM1 => 200€ du montant total
* YearBook : 10 euros par enfant : 300€

Ce qui nous laisse pour la Kermesse : environ 4000€

# Questions diverses

## Point AG de l’OGEC

Stéphanie LAPENNA présente le compte rendu du dernier CA de l’OGEC.

* Chaque classe est équipée d’un PC ;
* Un vidéoprojecteur dans chaque classe sauf une ;
* Pas de changement dans la pastorale ;
* Le projet d’établissement a été élaboré ;
* Les relations avec l’APEL sont bonnes ;
* Le bilan financier est bon ; le point d’équilibre de l’école est à 31 ou 32 élèves par classe ;
* 11 élèves porteurs de handicap dans l’école ;
* Un projet d’aménagement du terrain derrière l’école est en cours ;

## Augmentation des frais de scolarité pour diminuer le nombre d’élèves par classe

Mme Meyer évoque le nombre d’élève par classe. Elle indique qu’il doit être en moyenne de 32 pour permettre d’assurer un équilibre financier de la classe.

Elle précise que pour permettre une moyenne de 30 élèves par classe, il serait nécessaire d’augmenter les frais de scolarité de 60€ par élève et par an. Elle précise également que :

* La diminution réelle du nombre d’enfants ne pourrait prendre effet qu’un an après l’augmentation des frais de scolarité, pour des questions de trésorerie ;
* En tout état de cause, pour faire face aux départs d’enfants de l’école en cours d’année, la moyenne de 30 serait une moyenne annuelle, avec parfois des effectifs plus importants en début d’année, pour être à 30 en moyenne en fin d’année.

Elle souhaite connaître la position du CA, qui organise un vote sur ce principe :

* 1 votre contre l’augmentation des tarifs ;
* 0 abstention ;
* 12 votes pour l’augmentation des tarifs dans les conditions évoquées.

## Point sécurité

* Le passage piétons situé chemin des Tartres à proximité de l’école sera sécurisée à l’aide de potelets d’ici la fin de semaine.
* L’espace aujourd’hui inexploité représenté ci-dessous sera transformé et réhabilité en places de stationnement dites « dépose minute », au nombre de 10. La durée autorisée de stationnement sera à la fois suffisante pour déposer les enfants à l’école, et de courte durée pour assurer la rotation des véhicules. Les délais prévisionnels de réalisation sont prévus pour mars, sous réserve de conditions météorologiques favorables.
* Revenir vers la mairie car incompréhension des plots posés mercredi – ce n’est pas ce que nous avons demandé

La séance est levée à 12h00.

**Prochain CA :** Le prochain Conseil d’administration se déroulera le Mercredi 20 mars avec création des sachets de bonbons pour la fête du printemps